



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGIR ET RÉUSSIR, ENSEMBLE

Mémoire présenté à **TEQ** dans le
cadre de la consultation sur le
**Plan directeur en transition,
innovation et efficacité
énergétiques**

Présenté par le
Fonds d'action québécois pour le développement durable

Le 8 décembre 2017





LE FONDS D'ACTION QUEBECOIS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Premier fonds dédié spécifiquement au développement durable au Québec, le FAQDD a assuré, depuis sa création en 2000, la gestion de plus de 61 millions de dollars à travers un éventail de 12 différents programmes. L'effet levier économique cumulé de ces programmes dépasse les 100 millions de dollars et a permis de soutenir plus de 500 initiatives rayonnant dans l'ensemble des régions du Québec.

De par sa mission, le FAQDD œuvre plus spécifiquement à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'il a développé une approche lui permettant d'améliorer la performance des projets dans ces créneaux et d'en mesurer efficacement l'impact, à partir notamment d'une démarche de conception de projets et d'outils s'inspirant des meilleures théories et pratiques pour influencer le comportement humain.

Le FAQDD se définit comme un acteur qui stimule l'innovation sociale auprès d'un réseau de décideurs et de professionnels issus de la société civile (OBNL, coopératives, entreprises, universités et municipalités). Il canalise leurs potentiels innovants pour développer de nouvelles normes sociales, favoriser l'intégration de nouvelles technologies, développer de nouvelles pratiques professionnelles et ainsi, atteindre les objectifs des politiques gouvernementales en matière de développement durable et de changements climatiques.

Depuis 2015, le FAQDD poursuit sa mission en se consacrant à la mise en œuvre du programme [Magnitude 10](#) visant à accélérer l'adoption de pratiques écoresponsables dans les PME québécoises, et ce, à travers les projets de 11 regroupements d'entreprises. Il coordonne également le volet local et régional du programme [Action-Climat Québec](#), une collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques qui supporte [26 projets](#) permettant d'engager les citoyens, les entreprises, les institutions et les municipalités dans des changements de comportements et de pratiques en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation aux changements climatiques.

INTRODUCTION

Le FAQDD souhaite remercier TEQ pour l'invitation à partager son avis dans le cadre de la consultation sur le *Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques*. En tant qu'acteur incontournable soutenant depuis 17 ans l'adoption de pratiques et de technologies qui permettent la transition vers des énergies propres, le FAQDD est convaincu du rôle crucial que cette transition joue dans le développement de la société québécoise.

Actif dans toutes les thématiques identifiées dans la consultation menée par TEQ, le FAQDD a une vision transversale des enjeux énergétiques et des solutions pertinentes. C'est néanmoins l'innovation sociale, un enjeu central à l'adoption accélérée de ces solutions, qui caractérise le mieux l'expertise du FAQDD. Notre contribution sera donc axée sur le volet innovation, particulièrement sur les questions suivantes touchant les sujets horizontaux contenus dans le cahier du participant à l'atelier :



1. Comment pourrait-on faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'efficacité énergétique pour aider les consommateurs d'énergie à adopter des comportements et des technologies favorables à la transition énergétique?
« Passer par l'innovation sociale »
2. Outre les moyens financiers, quelles devraient être les mesures à mettre en place pour mobiliser et engager la population à exercer son rôle pour assurer la transition énergétique du Québec?
« Considérer les mécanismes de changements de comportements et de pratiques »
3. Quels devraient être les rôles de l'État, des municipalités, des distributeurs d'énergie, des entreprises et des citoyens, et comment assurer la coordination entre ces différents acteurs pour assurer la transition énergétique du Québec?
« Créer un effet d'entraînement »

LES QUESTIONS DE CONSULTATIONS

1. Comment pourrait-on faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'efficacité énergétique pour aider les consommateurs d'énergie à adopter des comportements et des technologies favorables à la transition énergétique?

« L'innovation sociale doit jouer un rôle »

1.1 Une approche sur les changements de comportements et de pratiques assure de meilleures retombées

En 2008, fort de l'apprentissage issu de centaines de projets financés, le FAQDD constatait un enjeu majeur dans l'ensemble des initiatives sur le terrain : les efforts de sensibilisation à eux seuls ne permettent pas à une majorité de gens et d'organisations de passer à l'action. C'est à ce moment que le FAQDD a entrepris un chantier de travail visant à mieux comprendre les mécanismes pouvant amener les entreprises et les citoyens à prendre des décisions, à changer leurs pratiques et leurs comportements.

Les citoyens et organisations prennent des décisions souvent axées sur le présent, alors que les enjeux de développement durable et de transition énergétique s'inscrivent plutôt dans une vision à long terme. Tandis que nous les croyons rationnelles, les décisions sont souvent issues d'émotions et d'automatismes. Comment alors est-il possible d'influencer la prise de décision individuelle et collective pour l'adoption de comportements et de pratiques favorables à la transition énergétique ?

Depuis près de dix ans maintenant, le FAQDD étudie et intègre à ses programmes les meilleures approches en matière de changements de comportements, d'économie comportementale et de marketing social afin de développer un cadre d'accompagnement qui permet d'optimiser l'impact et la mécanique de mesure des projets qu'il finance. Le FAQDD soutient que pour mobiliser et engager la population du Québec dans la transition énergétique, des projets d'innovation sociale accompagnant les publics cibles et considérant les mécanismes



de changements de comportements et de pratiques doivent être lancés.

Pour amener les citoyens et organisations à réaliser leur transition énergétique, il faut donc faire lever des projets qui considèrent les mécanismes du changement de comportements et de pratiques, tout en leur offrant des ressources et des outils leur permettant de progresser : l'accès à du transfert d'expertise, de l'accompagnement, des vitrines, des leaders inspirants et occasions de partage d'expériences.

Cette approche permet d'abord aux organisations, municipalités ou entreprises de bien saisir le potentiel que représentent pour eux les pratiques et technologies favorables à la transition énergétique. Elle assure ensuite une meilleure intégration de celles-ci et évite un éventuel retour en arrière et des exemples d'échecs nuisibles à d'autres organisations intéressées. En effet, plusieurs expériences négatives vécues dans le domaine de la croissance et des technologies propres ont contribué à la stagnation de l'adoption d'une innovation. Par exemple, dans le domaine du bâtiment durable, le peu d'accompagnement dont profitaient les auto-constructeurs à la fin des années 2000 a contribué à l'avènement d'expériences décevantes qui ont ensuite été relayées dans les médias spécialisés, freinant ainsi l'apparition de nouveaux projets. En électrification des transports, un essai réalisé en 2011 par un chroniqueur automobile bien connu, mais mal préparé à la conduite de ce type de véhicule, a contribué à nourrir les mythes de la voiture électrique.

Recommandation #1 : *Pour aider les citoyens et les organisations à adopter des comportements et des technologies favorables à la transition énergétique, il est nécessaire de miser sur des stratégies de mobilisations et de sensibilisations efficaces qui intègrent une compréhension fine des mécanismes et leviers de changements de comportements.*

2. Outre les moyens financiers, quelles devraient être les mesures à mettre en place pour mobiliser et engager la population à exercer son rôle pour assurer la transition énergétique du Québec?

« Prendre une approche qui tient compte des mécanismes de changements de comportements et de pratiques »

Alors que le gouvernement souhaite que ses programmes puissent aider les consommateurs d'énergie à réaliser la transition énergétique, c'est l'intérêt envers cette transition qu'il faut avant tout stimuler et faire comprendre. C'est un accompagnement adéquat de ces mêmes consommateurs dans une démarche de transition énergétique, avec l'appui de programmes gouvernementaux, qu'il faut assurer. Les projets d'innovation sociale auprès des PME québécoises, dont le but est de lever les obstacles à l'adoption de pratiques et de technologies propres, représentent de bons exemples de l'approche à suivre. Nous utiliserons le contexte des PME pour vous présenter cette approche et répondre à cette question, alors que la majorité des citoyens et municipalités en profiterait également.



2.1 Un intérêt mitigé pour l'adoption de comportements et de pratiques favorables à la transition énergétique

La majorité des PME sont conscientes que des pratiques favorables à une transition vers des énergies propres représentent des opportunités pour être compétitives. Toutefois, elles ont besoin d'être davantage soumises à des discussions, des rencontres et des événements traitant de ces nouvelles approches dans leurs activités habituelles pour avoir l'occasion de s'y intéresser. Elles ont également besoin d'aide (ressources et expertises) pour comprendre tout le potentiel de ces pratiques dans leur contexte d'affaire. La majorité d'entre elles voit mal quels bénéfices concrets qu'elles peuvent tirer de ces pratiques et, pour cette raison, elles ne mettent pas cette avenue dans leurs priorités de développement : elles sont encore au stade de la sensibilisation et doivent être mobilisées.

À titre d'exemple, alors que des programmes de subvention à l'achat existent, la notoriété grandissante des véhicules électriques n'est pas encore suffisante pour inciter une majorité d'entreprises à adopter ce type de véhicules, alors que pourtant, elles pourraient profiter de baisses concrètes de frais d'opération dans la gestion de leur flotte. Elles ont besoin d'un accompagnement pour estimer les bénéfices et réaliser la transition. Le programme de subvention à lui seul, même promu par des publicités, n'est pas suffisant.

Dans un contexte de promotion peu active des pratiques et des technologies propres, l'aide financière et en expertise pour adapter les pratiques aux contextes des entreprises est mal connue. Les PME intéressées ont de la difficulté à identifier les ressources adaptées et les expertises de confiance.

Enfin, l'expertise technique existe (consultants, organismes de référence, universités), mais elle ne peut pas donner l'impulsion suffisante pour mobiliser et élargir le nombre d'entreprises qui adoptent la croissance et les technologies propres.

2.2 L'importance du soutien à la démarche de transition est sous-estimée

Bien que l'essor des technologies propres et innovantes contribuent à la transition énergétique, les incitatifs qui mènent à leur adoption se distinguent en deux axes : l'accès au financement pour la technologie elle-même et l'accès à l'expertise pour la faire connaître, pour planifier et accompagner le changement, ainsi que pour bâtir les compétences dans l'organisation ou chez la personne qui la reçoit.

Alors que le financement pour la technologie est limité et intermittent, le soutien pour promouvoir et intégrer les technologies propres dans les organisations l'est encore plus, et ce, bien qu'il soit central à leur adoption. En effet, ce soutien est essentiel, car il permet de sensibiliser les adoptants potentiels, entrepreneurs ou citoyens aux nouvelles technologies, d'identifier ceux qui sont prêts à planifier leur adaptation à leur contexte et de fournir l'accompagnement nécessaire à leur intégration. Autant le milieu des affaires, les municipalités que les citoyens nous disent qu'un tel accompagnement pour l'acquisition de ces nouvelles expertises est garant de succès dans l'adoption d'une pratique ou d'une technologie. Non seulement l'accompagnement rend-t-il la pratique ou la technologie plus facile d'utilisation, mais il permet aussi de démontrer qu'elle génère des bénéfices nets facilement mesurables et qu'elle est compatible avec divers



contextes et disponible à l'essai (vitrine). Ce sont là trois facteurs d'adoption d'une innovation reconnus et bien documentés.¹

2.3 Soutenir la démonstration dans le cadre de démarches rassembleuses

Dans les échanges que nos projets de changements de pratiques nous permettent d'avoir avec les producteurs de technologies propres, ceux-ci soulignent le manque de soutien pour démontrer leurs solutions, par exemple dans le cadre de projets pilotes. Même si elles promettent une viabilité économique, les technologies émergentes ont souvent besoin d'être valorisées pour stimuler l'intérêt envers elles, accélérer leur adoption et éviter que leurs producteurs aient à les soutenir sur le long terme. Par exemple, la consolidation logistique urbaine est actuellement testée dans un projet en collaboration avec la Coop Carbone, afin de réduire les émissions de GES et le bruit du transport des marchandises. Pour ce faire, le FAQDD fournit les ressources afin de rassembler les acteurs des secteurs municipaux et des transports, transférer l'expertise développée dans cette approche, concerter les organisations sur le développement d'un pilote et les accompagner lors de sa mise en oeuvre. C'est l'occasion pour un développeur de technologie, ici des camions cubes électriques, de démontrer la viabilité de sa solution, soit à partir de ses fonds propres ou de soutien externe à la technologie.

Recommandation #2 : *Fournir des ressources pour faire lever des projets permettant de faire connaître le potentiel des solutions de transition énergétique et fournir l'accompagnement nécessaire pour les adapter et s'assurer que leur adoption soit réussie.*

3. Quels devraient être les rôles de l'État, des municipalités, des distributeurs d'énergie, des entreprises et des citoyens, et comment assurer la coordination entre ces différents acteurs pour assurer la transition énergétique du Québec?

« Créer un effet d'entraînement par un appui à la transition »

Le gouvernement offre certains appuis aux entreprises afin qu'elles accèdent à de l'information, de l'expertise et des ressources financières leur permettant d'intégrer la croissance et les technologies propres. Il le fait à travers quelques programmes (Passeport innovation, Roulez électrique, Biomasse forestière résiduelle) et via certains partenaires (FAQDD, Magnitude 10 et Action-Climat Québec).

Néanmoins, ces efforts de soutien individuel aux entreprises et citoyens ne sont pas suffisants et il faut créer un engouement plus large envers cette approche, aller plus loin qu'un soutien gouvernemental à une entreprise ou à un citoyen à la fois. Pour dépasser la cohorte des innovants et atteindre un public plus large, le gouvernement doit favoriser une approche par effet levier en se dotant de partenaires qui peuvent rejoindre un maximum de citoyens et d'organisations à la fois. Le FAQDD, de concert avec les associations d'affaires et ses

¹ Rogers, Everett M. (2003), *Diffusion of Innovations*, Fifth Edition, Free Press



partenaires environnementaux, peut servir de multiplicateur et jouer ce rôle.

Pour rejoindre un maximum d'organisations et de citoyens, le gouvernement doit utiliser ses partenaires afin de cibler les publics prêts à passer à l'action et de créer un effet d'entraînement. Ces partenaires, notamment le FAQDD, peuvent décupler les efforts gouvernementaux en atteignant plus de citoyens et d'organisations par une approche adaptée à leur contexte, qu'il soit urbain, rural, municipal ou d'affaires.

L'accélérateur Magnitude 10 représente sans nul doute un exemple probant de cet axe d'intervention à privilégier. La stratégie d'outiller et d'accompagner les associations d'affaires régionales et sectorielles, afin qu'elles soutiennent leurs entreprises membres à l'adoption de pratiques de croissance et de technologies propres, connaît un succès avec la mobilisation de 11 associations et plus de 400 entreprises réalisant des actions concrètes en moins de deux ans dans l'accélérateur Magnitude 10.

3.1 Le temps requis aux changements de comportements et de pratiques

Le changement de comportements et de pratiques implique d'œuvrer à faire évoluer les cultures d'entreprises, les habitudes quotidiennes des citoyens et les automatismes. Convaincre les publics passifs et accompagner ceux qui sont prêts dans la planification et l'implantation de nouvelles pratiques demande du temps. Les changements de perceptions sur les façons de voir un enjeu se réalisent à court terme (1 an) mais l'adoption de nouvelles pratiques et le changement de culture se vivent sur le moyen et long terme. Ainsi, pour élargir le bassin de gens qui passe à l'action et sortir des stratégies à court terme, le gouvernement devrait viser des projets à plus longue échéance qui ne souffrent pas d'un soutien intermittent, mais qui sont plutôt orientés sur une échéance d'au moins trois à cinq ans.

Recommandation #3 : *Pour réaliser une transition énergétique à la hauteur de ses ambitions, le gouvernement doit profiter du levier que représentent ses partenaires, afin de générer un effet d'entraînement qui mette en mouvement la majorité de la population québécoise.*

CONCLUSION

Autant les défis environnementaux que commerciaux actuels poussent les entreprises à chercher des manières innovantes de faire des affaires. Les municipalités sont aux prises avec des défis d'adaptation aux changements climatiques et elles réalisent l'importance de la transition énergétique. Quant aux citoyens, ils sont sensibilisés et souhaitent comprendre comment les solutions peuvent être intégrées à leur quotidien. Les conditions sont donc favorables pour créer un effet d'entraînement au sein de la société québécoise dans les prochaines années.

Pour aider le gouvernement à y arriver, le FAQDD lui offre son expérience de 17 années de projets auprès des citoyens, municipalités et entreprises en transition énergétique, mais également une expérience permettant de travailler avec une approche structurée qui permet



d'optimiser l'efficacité et mesurer l'impact des programmes de sensibilisation. Alors que les gouvernements britannique et américain se sont dotés d'équipes spécialisées en changements de comportements et en nudge marketing, le gouvernement québécois pourrait tirer des bénéfices très intéressants de cette approche.

Le FAQDD est convaincu du potentiel énorme que représentent, pour la société québécoise, les pratiques et technologies permettant la transition énergétique. Les échos que nous recevons des acteurs terrain témoignent d'un intérêt à passer à l'action, ainsi que d'une volonté de partager les façons d'y arriver par celles et ceux qui ont déjà fait des premiers pas. Il est maintenant le temps d'amplifier ce mouvement.